

AGENCE D'ALBERTVILLE
4 Rue du Président Coty
73 200 ALBERTVILLE
Tél. : 04 79 37 61 75
Fax : 04 79 37 63 67
Mail : urbanisme@vial-rossi.fr



COMMUNE DES BELLEVILLE

Commune déléguée de Villarlurin
Département de la Savoie

PLAN LOCAL D'URBANISME



DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil
municipal en date du 17 décembre 2018

COMMUNE DES BELLEVILLE

Commune déléguée de Villarlurin

PLAN LOCAL D'URBANISME

CONTENU DU DOSSIER

1. Rapport de présentation

et ses annexes :

1.A Agnès GUIGUE, Commune des Belleville, Commune déléguée de Villarlurin, Saisine CDNPS, au titre des articles L.122-6 et L.122-7 de la loi relative à l'aménagement et la protection de la montagne – Dossier de demande de dérogation relatif à deux projets d'extension de zones artisanales prévus dans le cadre du PLU de la commune déléguée de Villarlurin, Janvier 2018 et Compte-rendu de la réunion de la CDNPS du 05 février 2018.

1.B Office National des Forêts, Service RTM, Plan d'Indexation en Z (PIZ) de la commune de Villarlurin, Cartographie des aléas et catalogue des prescriptions pour intégration au PLU, version 2 d'avril 2016.

1.C Olivier PASQUET, Inventaire du bâti épars, Commune des Belleville (73 600), Secteur de Villarlurin, décembre 2015.

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Orientations d'aménagement et de programmation

4. Règlement

4.1 Règlement écrit

4.2.1 Règlement graphique – ensemble de la commune

4.2.2 Règlement graphique – secteur Village

4.2.3 Règlement graphique – secteur du bâti épars

5. Annexes

5.1 Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Préemption Urbain

5.2 Secteurs dans lesquels s'applique le permis de démolir

5.3 Périmètre miniers

5.4 Périmètres situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres et prescriptions d'isolement acoustique

5.5 Périmètre des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement

5.6 Secteurs d'information sur les sols prévus à l'article L. 125-6 du code de l'environnement.

5.7 Servitudes d'utilité publique et bois ou forêts soumis au régime forestier (forêt communale)

5.8.1 Schémas des réseaux – eau potable

5.8.2 Schémas des réseaux – assainissement

5.8.3 Gestion des déchets